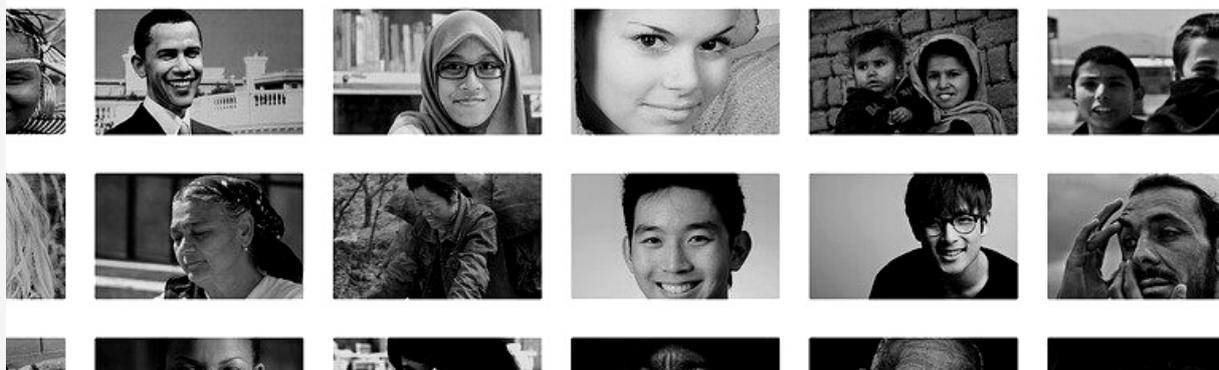


AFAPDP



# Plan d'action 2020

ASSOCIATION FRANCOPHONE  
DES AUTORITÉS DE PROTECTION  
DES DONNÉES PERSONNELLES



PRÉPARÉ PAR LE  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DE  
L'AFAPDP

APPROUVÉ PAR LE BUREAU  
DE L'AFAPDP  
le février 2020



## Contexte

---

En septembre 2006, à l'invitation de la Commission de contrôle des informations nominatives (CCIN) monégasque et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) française, les autorités indépendantes francophones chargées de la protection des données personnelles ont adopté la Déclaration de Monaco décidant de créer une association des autorités francophones.

L'AFAPDP a été officiellement créée en septembre 2007 à Montréal, en marge de la 29ème Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée (CICPDV).

Dès sa création, l'AFAPDP a eu pour ambition de rassembler les autorités francophones de protection des données personnelles et les gouvernements intéressés par une telle loi et qui partagent une langue, mais aussi une tradition juridique et des valeurs communes.

Les activités de l'AFAPDP se sont développées autour de 3 piliers : la promotion de la protection des données personnelles, le renforcement des capacités de ses membres et le rayonnement de la vision et de l'expertise francophones à l'international. Chacune de ces dimensions a fait l'objet de réalisations nombreuses dans les douze dernières années et rencontre des questionnements nouveaux.

En 2007, année de création de l'AFAPDP, 45 pays dans le monde disposaient d'une loi de protection des données personnelles – dont 24 pays francophones. Treize ans plus tard, 67 des 88 Etats et Gouvernements francophones disposent d'une loi dont 52 ont mis en place une autorité de protection des données personnelles. L'AFAPDP ne compte cependant que 20 autorités membres. Cet écart constitue pour l'association un levier de développement et un réel enjeu stratégique pour les années à venir. En effet, le dynamisme du réseau doit se mesurer tant à la lumière des activités qui sont mises en œuvres, qu'à son attractivité.

L'AFAPDP constitue un pôle d'expertise et d'échange d'expérience servant d'appui à l'élaboration de textes législatifs nationaux ou d'instruments internationaux en matière de protection des données personnelles. Elle est régulièrement sollicitée pour apporter un soutien juridique, opérationnel et parfois politique aux gouvernements des pays souhaitant se doter d'une loi de protection des données personnelles.

Tous les ans, le bureau de l'AFAPDP établit un plan d'action décrivant les projets à réaliser, sur base des missions statutaires de l'association, des recommandations ou conclusions de projets antérieurs, et des demandes ponctuelles de ses membres. Ce plan d'action prend également en compte les différents partenariats avec les organisations francophones ou régionales qu'a noués l'AFAPDP.

## TROIS OBJECTIFS

A l'occasion de sa 13<sup>ème</sup> Assemblée générale, qui s'est tenue à Dakar en Septembre 2019, l'AFAPDP a adopté une stratégie quinquennale qui doit permettre de renforcer le réseau. Cette stratégie se divise en trois grands objectifs. Le présent plan d'action définit, pour l'année 2020, les moyens déployés en vue d'atteindre ces objectifs.



### 01 PROMOUVOIR LE DROIT À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET À LA VIE PRIVÉE

L'AFAPDP entend aider les pays de l'espace francophone à se saisir des enjeux sociétaux, économiques et juridiques que cristallise l'encadrement des pratiques numériques et notamment l'usage des données personnelles.

### 02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AUTORITÉS FRANCOPHONES

L'AFAPDP a pour mission de favoriser le transfert d'expertise entre ses autorités membres.

### 03 PROMOUVOIR UNE VISION FRANCOPHONE ET L'EXPERTISE DES AUTORITÉS FRANCOPHONES

L'AFAPDP promeut une vision, un point d'équilibre entre la préservation des libertés individuelles et celle de l'attractivité économique.

# Projet 1

Définir la vision francophone du droit à la protection des données personnelles et à la vie privée

La stratégie 2020-2025 prévoit la création d'un groupe de travail ad hoc ayant pour objectif d'identifier les grands principes communs à toutes les lois des membres pour établir un socle de garanties, notamment en prévision de: l'admission de nouveaux membres; l'accompagnement législatif de pays qui en font la demande; débats dans les enceintes internationales... Il s'agit de mieux cerner notre identité pour mieux nous faire connaître.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'objectif 3.

ACTION(S)

Création d'un groupe de travail

RÉSULTATS  
ATTENDUS

Identification d'un socle commun de principes issus des législations des autorités membres

PÉRIODE

Début des travaux mars 2020  
Remise d'un rapport définitif ou d'étape à l'Assemblée générale de Tunis (septembre 2020)

COÛT ESTIMÉ

Absorbés dans les coûts d'organisation de l'Assemblée générale

# Projet 2

Accompagner les Etats et gouvernements dans la mise en place d'une législation

La stratégie 2020-2025 prévoit la création d'un comité permanent dédié à l'accompagnement législatif, constitué de 3 autorités membres au minimum, ayant pour mission la relecture des projets de lois soumis à l'AFAPDP et le conseil aux Etats et gouvernements souhaitant se doter d'une législation en matière de protection des données personnelles. En 2020, le Cameroun et Djibouti ont sollicité l'AFAPDP pour un tel accompagnement.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation des objectifs 1 et 3.

## ACTION(S)

Création d'un Comité d'accompagnement qui devra refléter la diversité géographique de l'AFAPDP. Le comité sera libre de définir, en concertation avec le pays concerné, le Bureau et les éventuels parties impliqués, les modalités de son action, au cas par cas.

## RÉSULTATS ATTENDUS

Les Etats concernés se dotent d'un cadre robuste en matière de protection des données personnelles

## PÉRIODE

Mise en place en mars 2020 et fonctionnement permanent

## COÛT ESTIMÉ

5 000 € pour d'éventuels déplacements

# Projet 3

Intégrer le droit protection des données personnelles et à la vie privée dans les recommandations de l'EPU

La stratégie 2020-2025 prévoit d'œuvrer pour inclure systématiquement la protection des données personnelles dans les rapports EPU des Etats examinés et examinateurs, afin de contribuer à ancrer les droits et libertés fondamentale à l'ère numérique au sein des mécanismes onusiens.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'objectif 1.

ACTION(S)

Élaboration d'une méthodologie d'action pour le prochain cycle EPU (2021)

RÉSULTATS  
ATTENDUS

La protection de la vie privée est mieux prise en compte dans les recommandations issues de l'EPU. De nouvelles lois de protection des données personnelles émergent.

PÉRIODE

Début mars 2020  
Présentation de la méthodologie lors de l'Assemblée générale de Tunis (septembre 2020)

COÛT ESTIMÉ

Absorbés dans les coûts d'organisation de l'Assemblée générale

# Projet 4

Mise en place d'un programme de stage en immersion

Il s'agit de faire bénéficier les agents d'autorités récemment installées de l'expérience d'autorités plus anciennes. Les autorités volontaires recevront durant 5 jours un homologue, elles pourront indiquer, en fonction de leurs disponibilités, les directions susceptibles d'accueillir cet agent. L'AFAPDP prendra en charge les frais de transport et d'hébergement dans le pays hôte. Dans certains pays, elle pourra également prendre en charge l'achat de titres de transport en commun ou encore des tickets repas.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'objectif 2 et, à terme de l'objectif 3

ACTION(S)

Accueil d'agents par des autorités volontaires

RÉSULTATS ATTENDUS

Partage d'expérience et renforcement des capacités métiers des agents concernés (autorités hôte et bénéficiaire)

PÉRIODE

A partir de juin 2020

COÛT ESTIMÉ

10 000 € pour 5 participants à raison d'un stage de 5 jours ouvrés, soit 2 000 € par participant

# Projet 5

Rédiger une déclaration à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement francophones

Le XVIIIème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie se déroulera en décembre 2020 à Tunis et marquera les 50 ans de la Francophonie; les 20 ans de la Déclaration de Bamako ; l'échéance de le Stratégie de la Francophonie numérique. A cette occasion, l'AFAPDP souhaite adresser un message aux Chefs d'Etat.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'objectif 1.

ACTION(S)

Mise en place d'un comité de rédaction de la Déclaration

RÉSULTATS  
ATTENDUS

Les autorités francophones portent un message aux chefs d'Etat et de gouvernement

PÉRIODE

Début mars 2020 pour adoption en septembre 2020 lors de l'Assemblée générale de Tunis

COÛT ESTIMÉ

Absorbés dans les coûts d'organisation de l'Assemblée générale

# Projet 6

Organisation d'une  
Conférence sur l'identité  
numérique et de la 14ème  
Assemblée générale

---

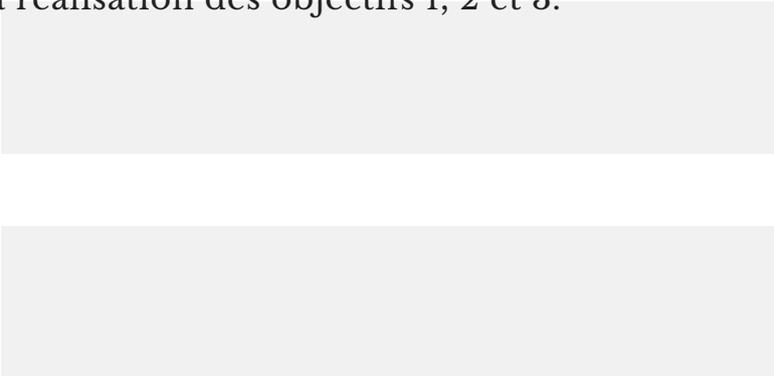
Tous les ans, l'AFAPDP rassemble ses membres à l'occasion de son Assemblée générale.

Cet événement institutionnel permettra l'adoption des documents statutaires d'usage (rapports financier et moral), mais marquera également l'échéance de plusieurs projets mentionnés dans le présent plan d'action.

L'AFAPDP prévoit l'organisation d'une Conférence en marge de son Assemblée générale, à l'invitation de l'INPDP tunisienne. Elle rassemblera les autorités membres et les partenaires francophones de l'association et se déroulera sur une journée. L'autorité hôte a identifié la thématique de l'identité numérique pour cette édition 2020.

Ces événements sont organisés par le secrétariat de l'AFAPDP, en partenariat avec l'autorité hôte.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation des objectifs 1, 2 et 3.



# Projet 6

suite

ACTION(S)

Organisation de la Conférence et de l'Assemblée générale et prise en charge d'autorités francophones

RÉSULTATS  
ATTENDUS

L'intérêt des médias pour la thématique de l'identité numérique et la Francophonie est stimulée par la tenue de ces événements;  
Les commissaires des autorités francophones approfondissent leurs connaissances sur l'identité numérique et identifient les points de convergences sur ces questions;  
Les différents groupes de travail rendent compte de l'avancée de leurs travaux;  
Les membres coordonnent leur plaidoyer

PÉRIODE

Octobre 2020

COÛT ESTIMÉ

10 000 €

# Projet 7

Faciliter la participation d'autorités francophones aux réunions de l'Assemblée mondiale de la vie privée (AMVP)

L'AFAPDP se mobilise depuis 2011 pour renforcer la participation des autorités francophones au principal forum mondial de discussion et de partage d'expérience en matière de protection de la vie privée. L'AFAPDP favorise l'accès et la participation de ses membres aux discussions. Elle défend également la diversité culturelle et linguistique au sein de la Conférence à travers le financement de la traduction simultanée vers le français. En 2020, cet événement se tiendra à Mexico. Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'objectif 3.

ACTION(S)

Prise en charge de délégation et financement de l'interprétariat

RÉSULTATS  
ATTENDUS

Les autorités francophones peuvent prendre part à cette réunion annuelle et porter la vision francophone. Les débats peuvent se dérouler en français

PÉRIODE

Octobre 2020

COÛT ESTIMÉ

10 000 €

# Projet 8

Participation aux travaux  
d'autres organisations

---

L'AFAPDP prend part aux travaux de diverses instances internationales. L'association est ainsi impliquée dans: les travaux du Comité de la Convention 108 du Conseil de l'Europe, qui se réunit quatre à cinq fois par an à Paris ou Strasbourg; les travaux de l'Organisation internationale de la Francophonie, de son opérateur l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de certains de ses réseaux institutionnels; les travaux du Comité international de la Croix-Rouge et; les travaux de l'Assemblée mondiale pour la vie privée.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation des objectifs 1 et 3.

ACTION(S)

suivi des travaux et participation à divers réunions

RÉSULTATS  
ATTENDUS

L'AFAPDP porte son message dans ces différentes instances.

PÉRIODE

Toute l'année 2020

COÛT ESTIMÉ

5 000 € de déplacements éventuels

# Calendrier prévisionnel

---

**01**

46<sup>e</sup> réunion de Bureau

**02**

Adoption et diffusion  
du plan d'action  
Constitution des  
groupes de travail  
Appel à cotisation

**03**

Démarchage des prospects  
Demandes de subventions  
Début des travaux des  
groupes de travail  
Réunion TPD (Paris, 26 et 27  
mars)

**04**

47<sup>e</sup> réunion de Bureau  
(à définir)

**05**

Conférence de printemps  
(Dubrovnik, 13 au 15 mai)  
Journée des réseaux  
institutionnels de la  
Francophonie (Paris, 26 et  
27 mai)

**06**

Fin de l'appel à  
cotisations (30 juin)  
Lancement du  
programme de stage

07

Réunion TPD  
(Strasbourg, 1 au 3  
juillet)

08

09

14<sup>e</sup> Assemblée  
générale (Tunis, à  
définir)  
Réunion TPD (Paris, 28  
au 30 septembre)

10

Conférence  
internationale (Mexico,  
12 au 17 octobre)

11

Réunion TPD  
(Strasbourg, 19 au 20  
novembre)

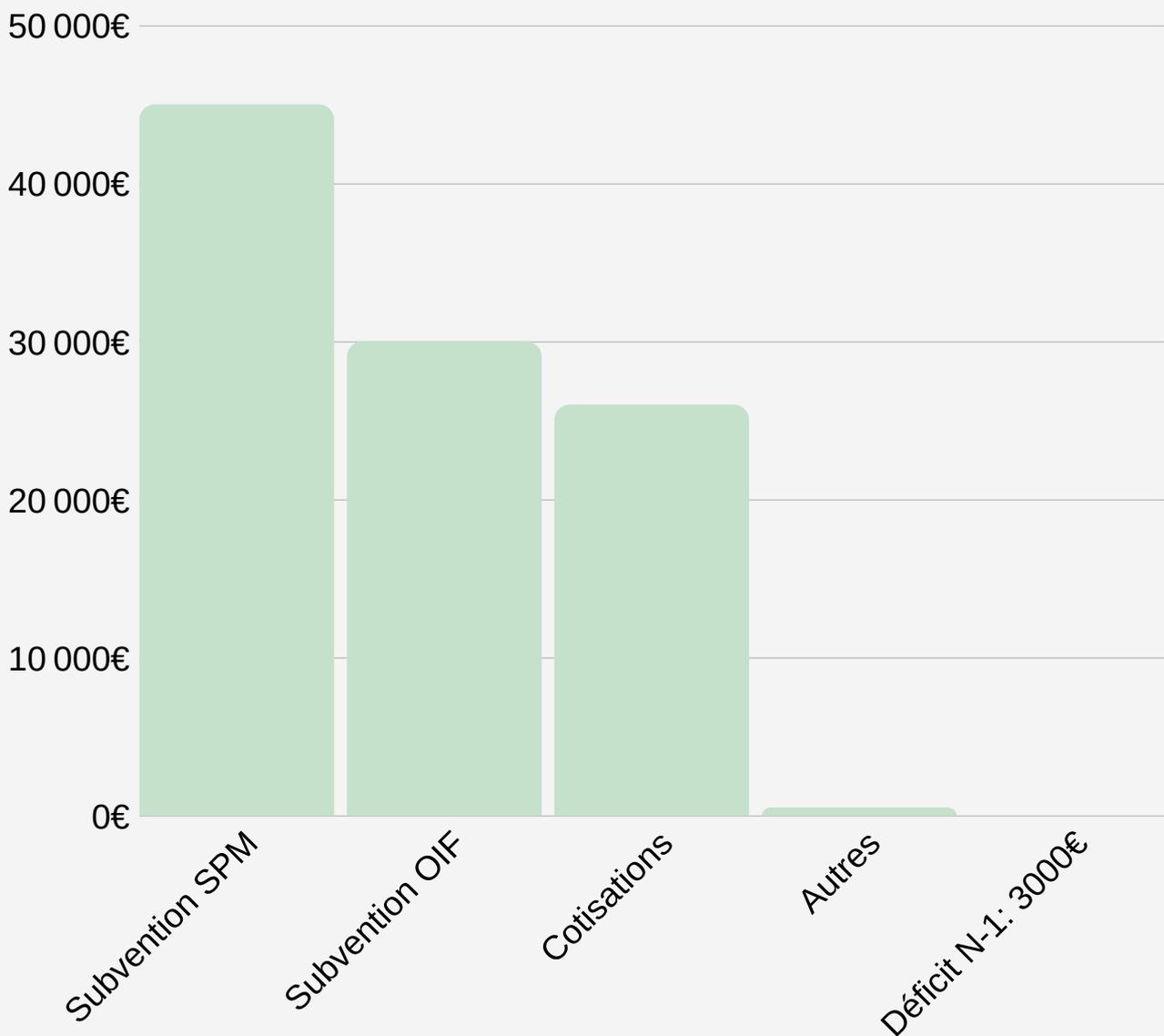
12

Sommet des Chefs  
d'Etats de la  
Francophonie (Tunis, 12  
et 13 décembre)

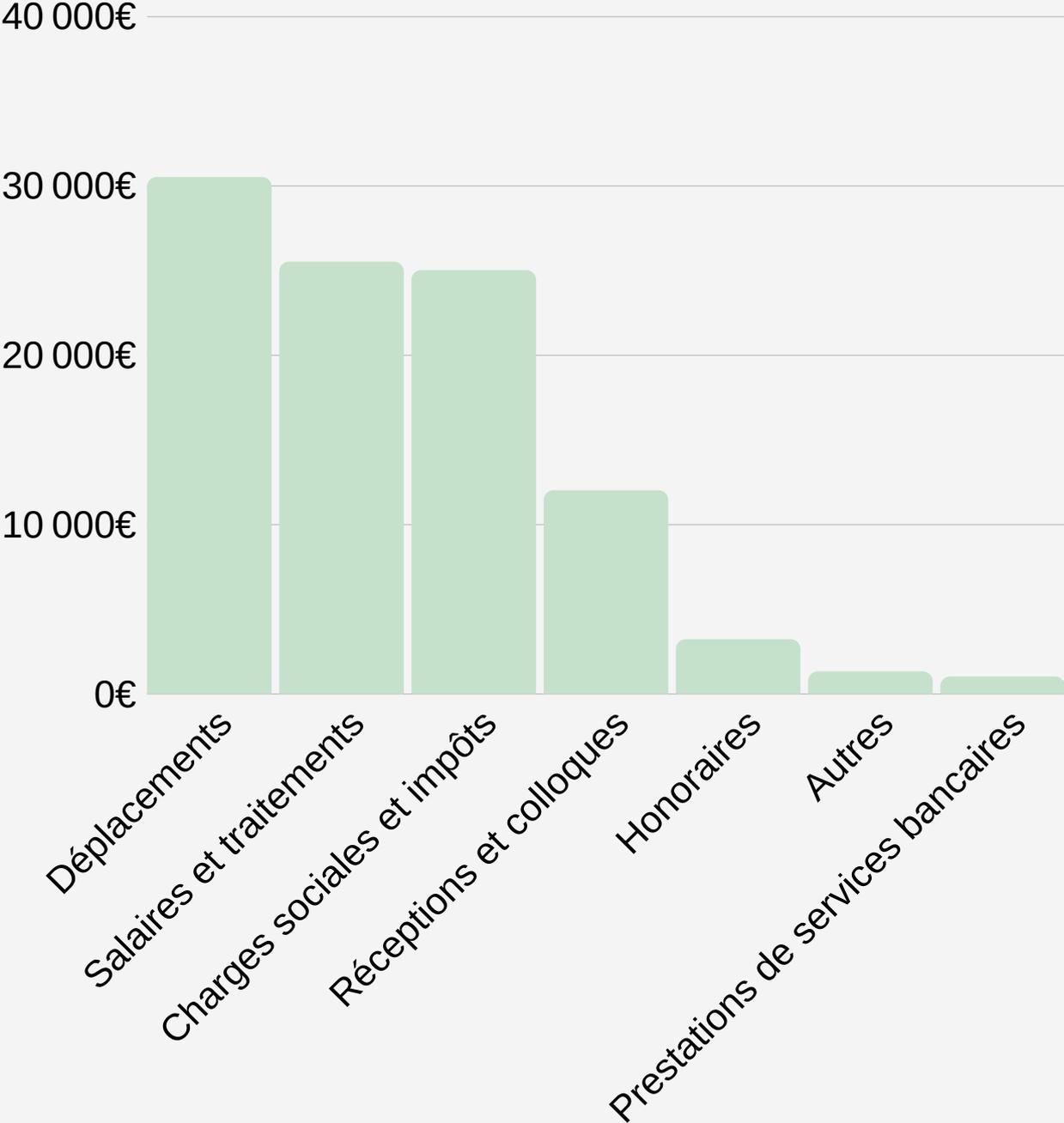
# Budget prévisionnel

---

Produits : 98 500€



Charges : 98 500€



<b>PRODUITS</b>	<b>Montant en €</b>
Charges récurrentes	
Subventions	75 000
Cotisations	26 000
Repris excédant N-1	-3 000
Autres	500
<b>Total</b>	<b>98 500</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Montant en €</b>
Charges récurrentes	
Charges sociales, impôts et taxes	25 000
Salaires et traitements	25 500
Assurance	300
Honoraires	3 200
Gestion site internet	100
Prestations de services bancaires	1 000
Achats	500
<b>Sous-total</b>	<b>55 600</b>
Charges programmatiques	
Frais de colloque et séminaires	5 000
Voyages et déplacements	30 500
Réceptions	7 000
Frais postaux et télécommunication	400
<b>Sous total</b>	<b>42 900</b>
<b>Total</b>	<b>98 500</b>

ASSOCIATION FRANCOPHONE  
DES AUTORITÉS DE PROTECTION  
DES DONNÉES PERSONNELLES



3, PLACE DE FONTENOY  
75007 PARIS  
FRANCE  
[WWW.AFAPDP.ORG](http://WWW.AFAPDP.ORG)  
[CONTACT@AFAPDP.ORG](mailto:CONTACT@AFAPDP.ORG)